



Protéger les professionnels
de santé, tout simplement

BULLETIN DE PARTICIPATION TROPHÉES ANCIM x MNH Cadre de santé (1^{ère} édition)

*** informations obligatoires pour validité de la candidature**

Ce bulletin de participation dûment complété est à renvoyer avec le mémoire présenté à l'adresse trophee-cadredesante@mnh.fr avant le 08 juillet 2022 minuit.

LE PARTICIPANT

- Civilité* :
- Prénom NOM* :
- Téléphone (portable)* :
- E-mail* :

Le Participant :

- Confirme sa participation au Trophée
- Reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement

L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE (IFCS)

- Nom* :
- Adresse* :
- Code postal* :
- Ville* :

Fait à :

Le :

Signature du Participant :

Les données recueillies sont destinées à la MNH, responsable du traitement relatif à l'organisation du Concours et sont conservées pour une durée de trois (3) ans. En vertu de la loi « Informatiques et libertés » de 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et de vos droits, veuillez consulter l'article 8 du règlement du Trophée ANCIM x MNH Cadre de santé.